

Circulation et règles de sécurité

Pour un partage équilibré de la zone du centre entre les différents usagers (automobilistes, piétons, cyclistes), il est nécessaire de respecter quelques règles de sécurité.

Partager l'espace

La ville a mis en place plusieurs dispositifs afin de permettre un partage équilibré de la zone du centre entre automobilistes, piétons et cyclistes.

Plusieurs zones ont été définies concernant la vitesse.

Le pourtour de la Place Foch est limité à 20km/h, afin de donner la priorité aux piétons et aux cyclistes.

Au sortir de cette zone, en direction de la mairie, la vitesse est limitée à 30km/h.

Pour le reste de la commune, elle est limitée à 50 km/h, sauf cas particulier.

Des radars pédagogiques mobiles sont placés sur des zones « sensibles » afin de permettre aux automobilistes de mieux se rendre compte de leur vitesse et pouvoir l'adapter aux secteurs concernés.

Des contrôles radar réguliers sont également effectués par la police municipale.

• ACCÈS RAPIDES





PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS